



CC du Romorantinais et du Monestois (Siren : 200018406)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Romorantin-Lanthenay
Arrondissement	Romorantin-Lanthenay
Département	Loir-et-Cher
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	29/12/2008
Date d'effet	01/01/2009

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. Jeanny LORGEUX

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	La Collégiale - impasse des Vieux Fossés
Numéro et libellé dans la voie	B.P. 31
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	41200 ROMORANTIN-LANTHENAY
Téléphone	02 54 94 41 61
Fax	02 54 94 41 34
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	33 130
-----------------------------	--------

Densité moyenne 71,08

Périmètre

Nombre total de communes membres : 15

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
41	Billy (214100166)	1 004
41	Châtres-sur-Cher (214100448)	1 120
41	Gièvres (214100976)	2 481
41	La Chapelle-Montmartin (214100380)	420
41	Langon (214101107)	892
41	Loreux (214101180)	231
41	Maray (214101222)	241
41	Mennetou-sur-Cher (214101354)	906
41	Mur-de-Sologne (214101578)	1 514
41	Pruniers-en-Sologne (214101859)	2 385
41	Romorantin-Lanthenay (214101941)	17 481
41	Saint-Julien-sur-Cher (214102188)	775
41	Saint-Loup (214102220)	373
41	Villefranche-sur-Cher (214102808)	2 815
41	Villeherviers (214102824)	492

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 12

Compétences exercées par le groupement
Développement et aménagement économique
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique <i>Aménagement, entretien, gestion et commercialisation des zones communautaires existantes et des nouvelles zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale et touristique.</i>
- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...) <i>Actions de développement économique : - l'immobilier d'entreprises au sein des zones d'activité communautaires, - les actions de promotion et d'animation économique sur les zones d'activité communautaires, - le soutien à la création et au développement d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, touristiques et agricoles sur l'ensemble du territoire, - le soutien à la création et au développement de la formation et de l'emploi sur l'ensemble du territoire, - le soutien à l'installation d'activité de médecins libéraux sur l'ensemble du territoire, - les études économiques intéressant l'ensemble du territoire.</i>
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Schéma de secteur
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC) <i>- Acquisition de terrains bâtis ou non bâtis sur les nouvelles zones d'aménagement concerté communautaires, en vue d'opérations d'aménagement, - Création de nouvelles zones d'aménagement concerté, - Gestion de zones d'aménagement concerté communautaire existantes.</i>

Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie
Développement touristique
- Tourisme ? <i>Tourisme Etudes et actions pour le tourisme intéressant l'ensemble du territoire. Soutien aux actions touristiques publiques ou privées. Création d'un Office de Tourisme Communautaire qui assurera les missions suivantes : Accueil et information, Promotion touristique du territoire, Animation et accompagnement des opérateurs touristiques publics et privés exerçant sur le territoire communautaire, Conduite de missions d'accompagnements techniques concourant au développement sur le territoire communautaire, d'actions et de projets touristiques publics ou privés. Financement et aménagement des itinéraires cyclables dans le cadre du projet du Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais. L'entretien des voiries, chemins et abords restent de compétence communale.</i>
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat <i>Mise en oeuvre d'un programme pluriannuel de l'habitat et des actions qui peuvent en découler sur l'ensemble du territoire.</i>
- Politique du logement social <i>Politique du logement social et actions en faveur du logement des personnes défavorisées : - mise en oeuvre d'un programme pluriannuel de l'habitat et des actions qui peuvent en découler sur l'ensemble du territoire, - mise en place d'un observatoire permettant la gestion des offres et des demandes de logements sur le territoire, - soutien à la requalification de l'habitat collectif. - soutien au développement social des quartiers (D.S.Q.) sur l'ensemble du territoire.</i>
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées par des opérations d'intérêt communautaire
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)
Autres
- NTIC (Internet, câble...) <i>Activités ouvertes par l'article L1425-1 du CGCT, dans le cadre du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) L'établissement et l'exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques . »</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
41	Syndicat mixte du Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais (254177785)	SM ouvert	82 368
41	Syndicat mixte ouvert "Loir-et-Cher Numérique" (200046050)	SM ouvert	344 289

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)